

## Janvier : Estimation des bâtiments

---

Suite aux mesures sanitaires en lien avec le COVID-19, l'ECAB avait stoppé son activité d'estimation des bâtiments durant plusieurs mois. Cette activité a pu reprendre en janvier 2021.

## Février : Facturation annuelle

---

La facturation annuelle a été générée durant le mois de février 2021 et transmise aux assurés avec un délai de paiement au 30.04.2021.

## Juin-juillet : Événements « éléments naturels » importants

---

Les violents orages et précipitations des mois de juin et juillet 2021 ont causé d'importants dommages (plus de 80 millions pour l'ensemble du canton).

Avec plus de 6'000 sinistres, le district de la Gruyère est la région du canton de Fribourg qui a subi le plus de dégâts. Les épisodes de grêle à la fin du mois de juin en sont les principales causes, ce d'autant plus que la région de Bulle présente une densité de construction importante.

Le district de la Singine a également été frappé par ces épisodes de grêle avec plus de 1'000 sinistres déclarés, alors que les districts de la Broye (1'000 sinistres déclarés) et du Lac (450 sinistres déclarés) devaient faire face aux sinistres causés par la grêle mais aussi par la montée des eaux des Lacs de Neuchâtel et de Morat suite aux fortes précipitations de cet été.

## Septembre : Regroupement des bureaux des commissions de districts dans le sud du canton

---

Dans le cadre d'une réorganisation interne, l'ECAB a regroupé le bureau de la commission de la Glâne avec les bureaux des commissions de la Gruyère et de la Veveyse dans nos locaux de Bulle.